

## Liste pièces justificatives – Épicerie sociale

Pour chaque personne du foyer la liste des pièces à fournir est la suivante :

- Livret de famille ou pièce d'identité ou titre de séjour ;
  - Salaires ;
  - Pensions de retraite ou d'invalidité ;
  - Pension alimentaire ;
  - Indemnités Pôle Emploi ;
  - Indemnités journalières CPAM ou MSA ;
  - Bourses scolaires ;
  - Relevé trimestriel des prestations CAF ;
  - Dernière facture ou échéancier : loyer, électricité, gaz, eau ;
  - Assurance habitation et automobile (annuel ou échéancier) ;
  - Impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière ;
  - Justificatifs de crédits et de dettes ;
  - Mutuelle ;
  - Pour chacun des comptes bancaires, joindre l'exemplaire original et intégrale du dernier mois.
-